

SEMESTRE 1	Evaluation	Session 2
OPTION SKI SEMESTRE 1	<p style="text-align: center;">Pratique**</p> <p>100% Note de perf* ou de descente libre* (voir détail au semestre 2)</p> <p style="text-align: center;">Théorie</p> <p>L1 et L2 : 50% DST portant sur les cours et 50% travail sur thèmes du semestre (Expo, fiches ...)</p> <p>L3 : 30% DST portant sur les cours de 8h à 10h et 70% note F Torre</p>	<p>1 note pratique (note de novembre reportée.)</p> <p>1 note théorique</p> <p>L1 L2 : 1 DST L3 : cf Torre</p>

SEMESTRE 2	Evaluation	Session 2
OPTION SKI SEMESTRE 2	<p style="text-align: center;">Pratique : 2 cas de figures**</p> <p>100% Note de perf* ou de descente libre* *Compétiteurs 1 note selon niveau attesté (bonus possible pour engagés dans D.E. pour le semestre 2 – voir détail en cours – plafond 18) compétiteur ski (250pts =12, 200=13, 150=14, 125=15, 100=16 ...). Eurotest = compétition=80pts ; T technique= 150 pts compét .snowb. (course nationale =16 et + selon résultat, régionale = 13 à 16 suivant classement) *Non compétiteurs (note maximale de 12 pour S1 et 13 pour S2 – voir détail en cours et pour le semestre 2) En cas de blessure tout l’hiver, nous vous mettrons la note de l’année rapportée au barème de cette année. Pour les L1 blessés tout l’hiver ou nouveaux mais blessés, voir C Chapuis</p> <p style="text-align: center;">Théorie**</p> <p>L1 et L2 50% DST portant sur les cours et 50% travail sur fiche/exposé</p> <p>L3 : 30% DST portant sur les cours de 8h à 10h et 70% note F Torre</p>	<p>1 note pratique (note d’avril reportée)</p> <p>1 note théorique</p> <p>L1 L2 : DST L3 : cf F Torre</p>

Dans les sorties en station, l’option ski/snow propose des situations en « alpin », pas freestyle

- En station, pas de casque = refusé en cours
- Pour tout problème survenant en option : le jury option ski (Mr Torre et Chapuis) délibère avant de remettre les notes.
- Au semestre 2, les sorties au ski sont indiquées en début de semestre
- sorties ski non obligatoires pour les DE ou compétiteurs en L1/L2 sauf projet particulier ou bonus

**** Pour les personnes officiellement en situation de handicap, selon les cas, modalités de contrôle « adaptées »**